



Assemblée Générale de l'AsMéd-VD

Mercredi 22 juin 2021

Bénévolat-VD, Lausanne

Présents : Philippe Beck (anim.), Jean-Paul Corboz, Michel Lob, Paula Monnard, Caroline Reithaar, Diane Duparc, Séverine Berger, Guillaume Cottenceau, Alain Zumbrunnen, Brigitte Sidler, Samuel Bonstein, Maryse Bonstein, Nicole Budesca, Catherine Argenta, Catherine Sauer (PV)

Excusés : Marie-Claude Ischer, François Beffa, Claire Besson, Adola Fofana, Laurence Dupraz-Beck, Catherine Henry, Christina Bel Glauser, Isabelle Raboud (AsMéd-GE)

1. PV de l'AG 2020 : adopté

2. Rapport d'activités : peut être lu sur le site.

L'AsMéd-VD a 25 ans cette année !

Il y a eu 39 cas où l'unique démarche a été l'aide téléphonique, ce qui est un nombre intéressant. 8 séances de médiation ont eu lieu.

A. Zumbrunnen aborde la possibilité de la démarche intermédiaire – rendre visite aux personnes qui nous appellent – qui semble très favorable, mais demande de la disponibilité au médiateur. Le comité pourra se pencher à l'occasion sur cette pratique.

On ne note pas ce type de démarche dans le livre de bord actuellement, serait-il utile de la rendre visible ? A reprendre également en comité.

3. Comptes 2019 :

Les comptes sont sains.

Nous enregistrons un bénéfice de 1492.85 frs.

Les séances de médiation ont rapporté 1450.- frs, nettement plus que l'année passée.

Le nombre de membres a augmenté, donc les cotisations également.

A prévoir pour 2021 : une augmentation des frais de permanence, liée à la déviation de la ligne téléphonique de plus en plus souvent sur des téléphones portables.

Philippe Beck rappelle qu'un fonds existe, destiné à payer des formations continues des actifs. Ne pas hésiter à y faire appel, par une demande préalable au comité.

Le **rapport des vérificatrices** Claire Besson et Catherine Henry est lu par Paula Monnard. Elles recommandent l'acceptation des comptes, et remercient beaucoup la trésorière Esther Tomanek pour son travail précis et d'excellente qualité.

Les comptes sont approuvés par l'assemblée à l'unanimité.

AsMéd-VD - Association vaudoise pour la médiation de voisinage

4. Décharge de la gestion du comité

Décharge est donnée au comité à l'unanimité des présents (le comité ne votant pas) pour sa gestion de l'association.

5. Elections statutaires

- Le **comité** est composé actuellement de Philippe Beck, président, Adola Fofana, Jean-Paul Corboz, Michel Lob et Catherine Sauer.

Le comité dans son ensemble est réélu.

Les actifs sont bienvenus à des séances de comité.

- Les **vérificatrices** acceptent de garder ce rôle pour l'an prochain, et Guillaume Cottenceau accepte de rester vérificateur suppléant. Ils sont réélus avec remerciements.

- Paula Monnard devient la membre externe de la **commission d'accréditation**. Elle est élue par acclamations. Un grand merci à Brigitte Sidler qui a tenu cette fonction pendant plusieurs années.

- Remerciements émus à Samuel Bonstein, qui a été actif – et très engagé – pendant plus de vingt ans dans l'association (et président plusieurs années).

6. Cotisations :

Le montant de la cotisation individuelle reste de 30.- frs, et pour les personnes morales, le montant est de 100.- frs.

7. Divers :

Deux nouvelles actives se présentent, elles ont rejoint notre équipe récemment et nous nous réjouissons de leur présence. Nous avons une liste de personnes intéressées à rejoindre notre équipe, que le comité reçoit l'une après l'autre, au rythme où une intégration dans les co-permanences est possible.

A. Zumbrunnen a été médiateur plusieurs années, et étant permanent il souhaite laisser la priorité aux autres personnes pour ce qui est des séances de médiation. Ph. Beck note aussi que certains sondages de médiation sont difficiles à remplir, qu'il n'y a parfois aucun homme noté disponible, donc il est important que tous les médiateurs disponibles, et en particulier les hommes, s'inscrivent.

Relations publiques : faudrait-il refaire signe à l'Asloca, dont les équipes changent régulièrement ? A reprendre en comité.

Au vu des circonstances sanitaires, il a été renoncé à l'agape traditionnelle, et l'AG est terminée à 20h20.

Prise de notes : Catherine Sauer